

5àSec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320 ,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	0		0	0
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	38 573 366		38 573 366	35 436 062
Chiffre d'affaires Net	38 573 366	0	38 573 366	35 436 062
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation reçues			604 027	415 100
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			1 392 600	409 504
Autres produits			11 975	62
TOTAL (I)			40 581 969	36 260 728
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			117 799	32 053
Variation de stocks (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 055 696	2 091 016
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-82 000	-25 895
Autres achats et charges externes *			21 752 712	19 849 107
Impôts, taxes et versements assimilés			748 224	693 641
Salaires et traitements			12 496 424	12 446 917
Charges sociales			2 701 194	2 565 463
Dotations aux amortissements sur immobilisations			869 664	1 107 536
Dotations aux provisions sur immobilisations			886 054	540 769
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	34 424
Dotations aux provisions pour risques et charges			0	0
Autres charges			345 713	315 266
TOTAL (II)			41 891 480	39 650 296
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			0	489 896
- Redevances de crédit-bail immobilier			0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 309 512	-3 389 568
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			32 748	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	95 577
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
TOTAL (V)			32 748	95 577
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			407 753	504 330
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			0	0
TOTAL (VI)			407 753	504 330
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-375 005	-408 753
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 684 517	-3 798 320

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50 587	226 889
Sur opérations en capital	536 334	196 645
Reprises sur provisions et transferts de charges	308 186	304 156
TOTAL (VII)	895 107	727 690
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	251 386	313 150
Sur opérations en capital	2 004 499	403 440
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	41 736	95 059
TOTAL (VIII)	2 297 620	811 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 402 513	-83 959
Participations des salariés (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	2 138
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	41 509 823	37 083 995
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	44 596 853	40 968 412
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 087 030	-3 884 416

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de **48 278 826** euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **- 3 087 030** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables et tous les règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation à la suite de l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées comme suit :

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de la valeur des fonds de commerce, ainsi que de malis techniques précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2023 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Capex	3% du CA	3% du CA
Frais structure	3% du CA	3% du CA
WACC	11,20%	11,60%
Croissance à l'ifini	1,75%	1,60%
Fiscalité	25% sur la valeur terminale uniquement	25,8% sur la valeur terminale uniquement

Une revue avec la Direction Générale France a permis d'inventorier les sites en difficulté (ex : arrivée d'un concurrent, zone commerciale sinistrée, travaux.) et ceux pour lesquels un plan d'action a été initié (ex : rénovation des magasins). Par ailleurs, la Direction considère que, pour les actifs récemment acquis, une période de deux ans est nécessaire pour mesurer les effets positifs de leur intégration au réseau (mise en œuvre de la politique marketing, politique prix, plan de rénovation).

Dans les deux cas (mise en œuvre d'un nouveau projet ou acquisition récente), et dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d'usage, le Groupe procèdera à la mise sous observation du site pendant une période ne pouvant excéder deux ans.

A la suite du test de dépréciation, douze magasins ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de – 886 K€.

Par ailleurs, à la suite de la fermeture de 3 magasins (Saint Quentin en Yvelines, Montbonnot, Saint Genis), la société a procédé à la reprise exceptionnelle des dépréciations associées pour un montant global de 887 K€, dépréciations qui portaient la valeur nette comptable de ces actifs à 0 €.

A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 43 287 K€, la dépréciation globale est de 14 974 k€.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Ces derniers sont immobilisés au coût de production et amortis selon la durée de vie estimée du projet, sur un délai maximum de 5 années. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de caisse P2WEB. Il s'agit des heures d'études et de mises au point effectués par les équipes "ABO". Ces frais de recherche et de développement s'intègrent plus largement dans le projet de développement de l'ERP " NAVISION " au niveau du Groupe.

Les autres durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

▪ Logiciels informatiques	de 2 à 7 ans
▪ Agencement des constructions	10 ans
▪ Matériel et outillage	de 2 à 10 ans
▪ Agencements, aménagements et installations	10 ans
▪ Matériel de transport	3 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
▪ Mobilier	de 7 à 8 ans

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Au cours de l'exercice, la dépréciation des dépôts de garantie versés à nos bailleurs a été maintenue à - 313 k€.

III. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, ainsi que les frais accessoires.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

IV. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

V. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

VI. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Les provisions pour risques inscrites au bilan de clôture, soit un montant de 149 K€ ont pour vocation de couvrir des contentieux sociaux. L'évaluation du risque encouru correspond à une appréciation de notre conseil sur ces différents contentieux engagés à cette date.

VII. Crédit d'Impôt Recherche :

La créance inscrite à l'actif du bilan associée au Crédit d'Impôt Recherche s'établit à un montant global de 19 K€. Elle n'a pas fait l'objet de mobilisation.

VIII. ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,2 % (vs 3.4 % lors de l'exercice précédent), ainsi qu'une progression annuelle de 2,1 % des salaires iso (vs 2.2 % retenu lors l'exercice précédent)
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2017-2019 par sexe)

IX. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Faits caractéristiques de l'exercice

■ Exécution du plan de redressement par continuation :

Le 28 avril 2020, la Société a été placée en procédures collectives de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, la Société a payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (888 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figuraient toujours au passif pour un montant global de 6 477 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent 452 K€ TTC de dettes rachetées par l'actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par l'actionnaire a été également comptabilisé le 23 février 2021.

A la date anniversaire de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de commerce de Paris (15 décembre 2020), la société a payé le premier dividende pour les créanciers ayant choisi l'option longue soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises selon le calendrier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan (331 K€ versé).

A la clôture, et sous réserve des contestations en cours, le total des dividendes restant à payer sur 4 ans s'élève à 2 848 K€.

Montant en euros	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Dettes sociales non courant	13 329	13 329	13 329	186 605
Dettes Fournisseurs	90 718	90 718	90 718	1 270 056
Dettes fiscales non courant	28 396	28 396	28 396	397 543
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 590	38 263	38 008	481 688
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	171 033	170 706	170 451	2 335 892

Le contexte global (crise de l'énergie, crise en Ukraine) a impliqué une inflation conséquente sur les consommables et l'énergie. La décision de relever le SMIC en France (qui sont en partie le corolaire de cette crise) est également un risque à prendre en compte.

▪ Acquisitions et cessions :

Au cours de l'exercice la société a procédé à la cession ou la fermeture de 3 fonds de commerce :

1. Le 31/12/2023 : Saint Genis Laval
2. Le 30/06/2023 : Saint Quentin en Yvelines
3. Le 31/12/2023 : Montbonnot

Evènements postérieurs à la clôture

La société a cédé son activité BtoB à la société 5àses Business société appartenant au groupe par acte sous seing privé en date du 30 avril 2024, la cession a pris effet le 1^{er} mai 2024, moyennant le prix d'un euro.

Nous avons fermé deux nouveaux magasins, jugés non rentables.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations (*)	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	618 297		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 296 660		
TOTAL	45 914 956		0
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	21 343		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	563 809		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	10 375 288	195 954	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	16 210 905	373 501	
Mat. de transport	255 552		5 172
Mat. de bureau et info., mobilier	1 401 477	63 035	
Immobilisations corporelles en cours	114 541	51 033	
Avances et acomptes			
TOTAL	28 942 915	0	563 868
Immobilisations financières			
Autres participations	2 992 503		
Autres titres immobilisés	1082		
Prêts et autres immobilisations financières	2 194 878	394 726	
TOTAL	5 188 463	0	166 094
TOTAL GENERAL	80 046 334	0	729 962

(*) en ce inclus les apports des sociétés fusionnées

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			618 297	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-1 205 643	44 091 017	
TOTAL	0	-1 205 643	44 709 313	
Constructions sur sol d'autrui			21 343	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			563 809	
Installations techniques, matériel et outillages ind.	- 668 134		9 903 108	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	- 273 673		16 311 983	
Mat. de transport			260 724	
Mat. de bureau et info., mobilier	59 686		1 404 826	
Immobilisations corporelles en cours	- 112 198		73 770	
TOTAL	0	-967 221	28 539 562	
Autres participations			2 992 503	
Autres titres immobilisés			1 082	
Prêts et autres immobilisations financières	- 477 784		2 111 820	
TOTAL	0	-249 152	5 105 405	
TOTAL GENERAL	0	-2 422 015	78 354 281	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment. (*)	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	628 297			628 297
Autres postes d'immo. incorp.	1 025 929	1 790	-8 903	1 018 815
TOTAL	1 654 225	1 790	-8 903	1 647 112
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	492 218	15 027		507 245
Constructions sur sol d'autrui	21 343			21 343
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	0			0
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	9 339 610	368 819	-330 385	9 378 044
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	15 027 868	381 041	-246 450	15 162 459
Matériel de transport	238 451	12 542		250 994
Mat. de bureau et informatique, mobilier	1 142 823	90 445	-12 213	1 221 055
TOTAL	26 262 312	867 874	-589 048	26 541 139
TOTAL GENERAL	27 916 538	869 664	-597 951	28 188 251

(*) en ce inclus les apports des sociétés fusionnées

Note : la Société ne comptabilise pas d'amortissements ou de provisions dérogatoires

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations (*) des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Réglementées</i>				
Provisions réglementées				
TOTAL				
<i>Risques et charges</i>				
Provisions pour litiges	415 059	41 736	-308 186	148 609
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	415 059	41 736	-308 186	148 609

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations (*) des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Dépréciations</i>				
Immobilisations incorporelles	14 761 967	886 054	-886 694	14 761 328
Immobilisations corporelles				0
Immobilisations titres mis en équivalence				0
Immobilisations titres de participations				0
Immobilisations financières	313 911			313 911
Sur stocks et en cours	34 424			34 424
Sur comptes clients	213 154		-98 201	114 953
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	15 323 456	886 054	-984 895	15 224 615
TOTAL GENERAL	15 738 515	927 790	-1 293 081	15 373 225
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		886 054	-984 895	
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		41 736	-308 186	
<i>Dont apport des sociétés fusionnées</i>				
(*) En ce inclus les apports des sociétés fusionnées				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Prêts (1) (2)	(290)		(290)
Autres immobilisations financières	2 112 124		2 112 124
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux	5 943	5 943	
Autres créances clients	5 109 006	5 109 006	
Personnel et comptes rattachés	93 182	93 182	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 051	40 051	
Impôts sur les bénéfices	89 936	89 936	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 733 591	2 733 591	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	481 325	481 325	
Groupe et associés (2)	1 914 499	1 914 499	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	607 090	607 090	
Charges constatées d'avance	698 651	698 651	
TOTAL	13 885 107	11 773 273	2 111 834
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	A plus d'1 an (*)	A plus de 5 ans (*)
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	648 329	85 064	563 265	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	2 676	2 676		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 212 286	15 760 793	1 451 493	
Personnel et comptes rattachés	1 828 673	1 828 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 131 653	918 391	213 262	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 664 952	1 210 617	454 335	
Autres impôts, taxes et assimilés	325 713	325 713		
Groupe et associés (2)	7 939 442	7 939 442		
Autres dettes	527 840	527 840		
TOTAL	31 281 562	28 599 208	2 682 355	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 076			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

* dont échéances à plus d'un an liées à l'exécution du plan de redressement par continuation jusqu'en 2027.

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 291	29 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 367 347	2 678 994
Dettes fiscales et sociales	2 287 926	1 961 912
TOTAL	4 679 564	4 670 083

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
16884000 Intérêts courus Sur emprunts auprès des établissements de crédit	19 118	24 004
51810000 Intérêts courus à payer	5 173	5 173
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	2 367 347	2 678 994
42810000 PROV 35 HEURES	162 016	162 173
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	1 320 519	1 085 975
42862000 PROV SUR PRIMES	217 550	222 146
42865000 prov ind CDD	14 108	7 130
43810000 PROVISION CHGES MODULATION	22 590	24 286
43820000 Charges sociales sur congés à payer	281 990	224 492
43830000 CH SOC / primes	79 167	100 825
43860000 Autres charges à payer		17 706
43860500 ORGANISME SOCIAUX A PAYER		
43861000 CH SOC / 35 HEURES	33 312	28 765
43862000 ch / prov ind CDD	1542,62	1047,42
43864000 C.I.L	106 882	53 243
43865000 TAXE APPRENTISSAGE	41 842	27 718
43868000 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER		
44860000 Etat Charges à payer	6 406	6 406
TOTAL	4 679 564	4 670 083

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	133 953	104 536
Autres créances	548 963	296 001
TOTAL	682 915	400 537

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
41800000 Clients Produits non encore facturés	93 621	39 116
41810000 Clients Factures à établir	40 332	65 420
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	67 185	296 001
44870000 Etat produit à recevoir	480 365	
TOTAL	681 503	400 537

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	2480	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	2480	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	698 651	428 711
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	698 651	428 711

Fonds commercial

	31/12/2022			Mouvements de l'exercice			31/12/2023		
Désignation	Achetés	Reçus en apport	TOTAL	Apport des fusions	Sortie	Dotations	Achetés	Reçus en apport	TOTAL
Fonds de commerce	6 912 312	5 540 644	12 452 956		-1 185 258		5 727 054	5 540 644	11 267 698
Droit au bail	1 178 689	1 220 796	2 399 485				1 178 689	1 220 796	2 399 485
Droit d'entrée	571 219	333 320	904 539		-4573,47		566 646	333 320	899 966
Mali technique		28 730 942	28 730 942		-11 482		-11 482	28 730 942	28 719 460
Valeur brute	8 662 220	35 825 702	44 487 922	0	-1 201 313	0	7 460 907	35 825 702	43 286 609
Dépréciation			-14 992 366		-886 694	-886 054			-16 765 114
VNC			29 495 556		-2 088 007	-886 054			26 521 495

Les principales variations de la période concernent :

- La dépréciation constatée au titre des tests de valeur cf. Règles et méthodes comptables. I. Immobilisations corporelles et incorporelles.
- A la suite de la fermeture ou la cession de 4 magasins, la Société a procédé à la sortie des fonds de commerce ou droits au bail et des dépréciations associées.

A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 43 286 K€, la dépréciation globale est de -14 992 K€.

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 418 927	14,73	20 895 321
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	1 418 927	14,73	20 895 321

Pas de mouvement sur l'exercice.

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Fusions	Fin exercice
Capital Social	20 895 321			20 895 321
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Réserve légale	495 890			495 890
Autres réserves	0			0
Report A nouveau	1 170 971	-3 884 416		-2 713 445
Résultat 2022	-3 884 416	3 884 416		
Résultat 2023				-3 087 030
TOTAL	18 677 766			15 590 736

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	38 573 366
TOTAL	38 573 366

Répartition par marché géographique	Montant
France	38 573 366
Etranger	0
TOTAL	38 573 366

Décomposition du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de -1 402 K€ de l'exercice s'explique principalement par :

- les honoraires de conseil dont ceux engagés dans le cadre des procédures collectives : - 64K€
- les dotations nettes pour litiges et contentieux sociaux : + 266 K€
- les régularisations nettes sur exercices antérieurs (fournisseurs, charges sociales) : -31 K€
- les moins-values sur cession et mise au rebut : -1 296 K€

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se sont élevés à 55 255 euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-1 684 517	
Résultat exceptionnel (et participation)	-1 402 513	
Résultat comptable	-3 087 030	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 25 %. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
Provisions règlementées :	0
Autres :	0
TOTAL	0
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Contribution C3S	17 682
Effort construction	53 520
TOTAL	71 202
Amortissements réputés différés	
Déficit reportable en fin d'exercice (montant estimatif)	23 896 008

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

La société 5 à Sec RIF réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5 à Sec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale France, à savoir l'entité 5 à Sec France. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- L'achat de cartes de fidélité
- La charge afférente à la refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)
- La charge afférente à la mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)
- La rémunération des prêts intra-Groupe conformément à la convention de prêts liant les entités du Groupe 5 à sec.

L'ensemble des transactions avec des entreprises liées (ou avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation) ont été conclu à des conditions normales de marché.

Effectif au 31 décembre 2023

En nombre qu'équivalent temps plein (hors apprentis)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens	50	
Employés	0	
Ouvriers	470	
TOTAL	537	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			818 212
TOTAL			818 212

La Société a ouvert un Fonds Indemnisation pour Départ à la Retraite. Ce fonds collectif, souscrit auprès d'un organisme de crédit, est d'un montant de 32 K€ à la clôture.

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 52.377.666 euros
20 Rue du Sentier
75002 Paris
RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs partie d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec RIF calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Tableau des filiales et participations

Société	Quote-part du capital détenu en %	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec France	100	80 800	315 128	2 796 516	2 796 516	0	6 729 601	-185 184

(*) en ce inclus les primes liées au capital

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de l'exercice.

Autres engagements financiers

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de 3 143 k€. (cf. Faits marquants de l'exercice).

.

5àSec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320 ,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

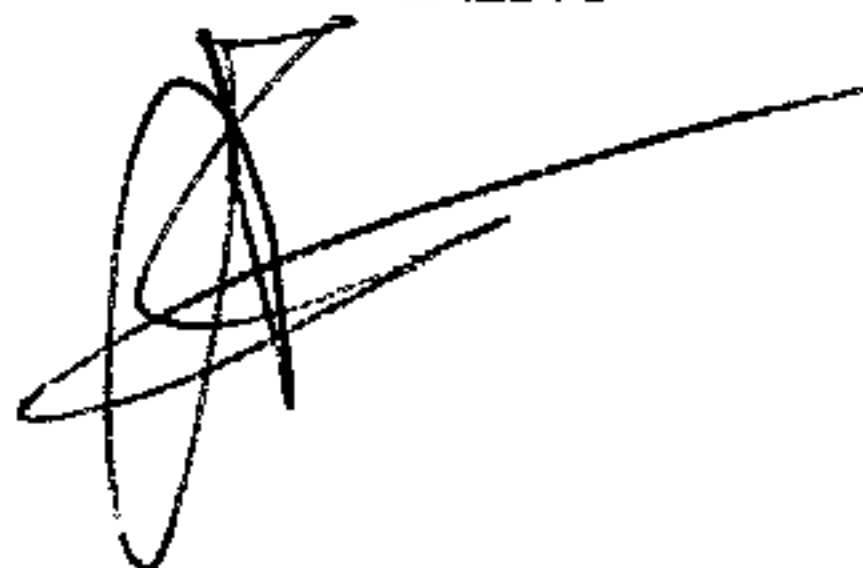
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

COMPTES ANNUELS

BILAN

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or similar character, followed by a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	611 738	611 738	0	0
Frais de développement	6 558	16 558	-10 000	-10 000
Concessions, brevets et droits similaires	804 407	806 489	-2 082	-292
Fonds commercial	42 562 407	14 761 328	27 801 079	28 997 179
Autres immobilisations incorporelles	724 204	212 326	511 877	511 877
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	0		0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	0		0	0
Constructions	585 152	528 588	56 564	71 591
Installations tech., matériels et outillages industriels	9 903 108	9 378 043	525 065	1 035 679
Autres immobilisations corporelles	17 977 534	16 634 507	1 343 027	1 458 793
Immobilisations en cours	73 770		73 770	114 541
Avances et acomptes	0		0	0
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence	0		0	0
Autres participations	2 992 503		2 992 503	2 992 503
Créances rattachées à des participations	0		0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0
Autres titres immobilisés	1 082		1 082	1 082
Prêts	-290		-290	-290
Autres immobilisations financières	2 112 110	313 911	1 798 200	1 881 257
TOTAL (I)	78 354 283	43 263 488	35 090 795	37 053 922
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	529 548	34 424	495 124	490 663
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	135 965		135 965	130 444
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 679 820	114 953	4 564 866	2 535 754
Autres	5 580 693		5 580 693	4 784 335
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres	13 863		13 863	13 863
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	884 758		884 758	1 638 573
<i>Charges constatées d'avance</i>	698 651		698 651	428 711
TOTAL (II)	12 523 298	149 377	12 373 921	10 022 344
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	90 877 581	43 412 865	47 464 715	47 076 266

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :80800	20 895 321	20 895 321
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	495 891	495 891
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	0	0
Report à nouveau	-2 713 445	1 170 971
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 087 030	-3 884 416
Subventions d'investissement	188 036	188 036
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 778 772	18 865 802
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	5 305	5 617
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)	5 305	5 617
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	148 609	415 059
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	148 609	415 059
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	649 348	781 335
Emprunts et dettes financières diverses	7 942 118	7 796 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 066 037	748 985
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 833 305	13 449 178
Dettes fiscales et sociales	4 950 990	4 309 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	92 710	704 876
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	-2 480	0
TOTAL (III)	31 532 029	27 789 787
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	47 464 716	47 076 265

5àsec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES LE 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente septembre à 12 heures, la société 5àsec Group, S.A.S. au capital de 16.916.759,19 € dont le siège est 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA représentant de la société Financière Hygie Présidente de 5àSec Group, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société Financière Hygie Présidente de la société 5 à Sec GROUP Présidente de la société 5àSec France.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

- que Madame Virginie FORTEZ-SANCHEZ et Madame Sabine LE NOE membres du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale sont *absents et excusés*.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations des membres du comité d'entreprise
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.



DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3.087.030 € augmenté du report à nouveau débiteur de 2.713.445 €, soit la somme de – 5.800.475 € en report à nouveau.

L'associé reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

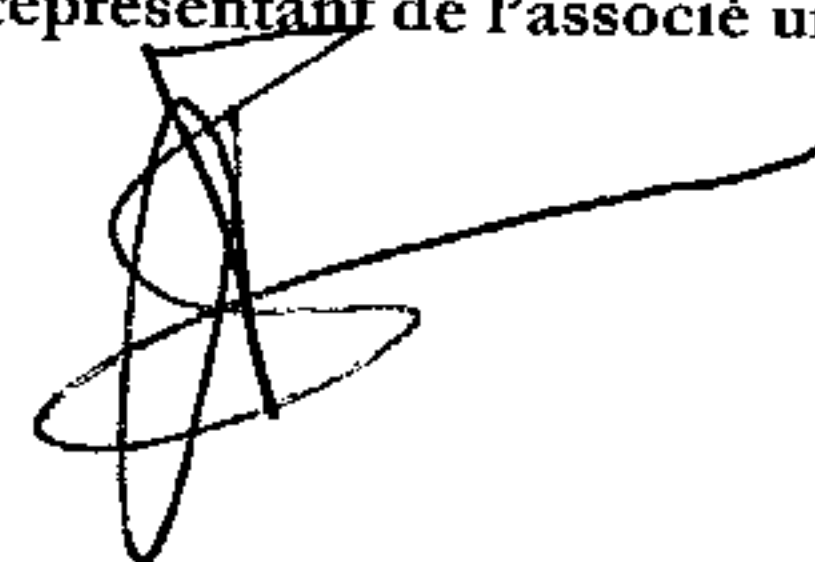
.....

QUATRIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique.

M. Olivier BOCCARA Président de séance
et représentant de l'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

5ASEC RIF

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

5ASEC RIF

Société par actions simplifiée

20, rue du Sentier

75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société 5ASEC RIF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5ASEC RIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 septembre 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES ANNUELS

En euros

5ASEC R I F

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

20, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 41878202501888

NAF : 9601B

Etats financiers

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	611 738	611 738	0	0
Frais de développement	6 558	16 558	-10 000	-10 000
Concessions, brevets et droits similaires	804 407	806 489	-2 082	-292
Fonds commercial	42 562 407	14 761 328	27 801 079	28 997 179
Autres immobilisations incorporelles	724 204	212 326	511 877	511 877
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	0		0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	0		0	0
Constructions	585 152	528 588	56 564	71 591
Installations tech., matériels et outillages industriels	9 903 108	9 378 043	525 065	1 035 679
Autres immobilisations corporelles	17 977 534	16 634 507	1 343 027	1 458 793
Immobilisations en cours	73 770		73 770	114 541
Avances et acomptes	0		0	0
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence	0		0	0
Autres participations	2 992 503		2 992 503	2 992 503
Créances rattachées à des participations	0		0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0		0	0
Autres titres immobilisés	1 082		1 082	1 082
Prêts	-290		-290	-290
Autres immobilisations financières	2 112 110	313 911	1 798 200	1 881 257
TOTAL (I)	78 354 283	43 263 488	35 090 795	37 053 922
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	529 548	34 424	495 124	490 663
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	135 965		135 965	130 444
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 114 949	114 953	4 999 996	2 535 754
Autres	5 959 673		5 959 673	4 784 335
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	13 863		13 863	13 863
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	884 758		884 758	1 638 573
Charges constatées d'avance	698 651		698 651	428 711
TOTAL (II)	13 337 408	149 377	13 188 031	10 022 344
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	91 691 691	43 412 865	48 278 826	47 076 266

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :20 895 321 €	20 895 321	20 895 321
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	495 891	495 891
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	0	0
Report à nouveau	-2 713 445	1 170 971
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 087 030	-3 884 416
Subventions d'investissement	188 036	188 036
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	15 778 772	18 865 802
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	5 305	5 617
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)	5 305	5 617
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	148 609	415 059
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	148 609	415 059
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	649 348	781 335
Emprunts et dettes financières diverses	7 942 118	7 796 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 066 037	748 985
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 212 286	13 449 178
Dettes fiscales et sociales	4 950 990	4 309 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	527 840	704 876
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	-2 480	0
TOTAL (III)	32 346 139	27 789 787
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	48 278 826	47 076 265

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	0		0	0
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	38 573 366		38 573 366	35 436 062
Chiffre d'affaires Net	38 573 366	0	38 573 366	35 436 062
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation reçues			604 027	415 100
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			1 392 600	409 504
Autres produits			11 975	62
TOTAL (I)			40 581 969	36 260 728
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			117 799	32 053
Variation de stocks (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 055 696	2 091 016
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-82 000	-25 895
Autres achats et charges externes *			21 752 712	19 849 107
Impôts, taxes et versements assimilés			748 224	693 641
Salaires et traitements			12 496 424	12 446 917
Charges sociales			2 701 194	2 565 463
Dotations aux amortissements sur immobilisations			869 664	1 107 536
Dotations aux provisions sur immobilisations			886 054	540 769
Dotations aux provisions sur actif circulant			0	34 424
Dotations aux provisions pour risques et charges			0	0
Autres charges			345 713	315 266
TOTAL (II)			41 891 480	39 650 296
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			0	489 896
- Redevances de crédit-bail immobilier			0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 309 512	-3 389 568
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			32 748	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	95 577
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
TOTAL (V)			32 748	95 577
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			407 753	504 330
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements			0	0
TOTAL (VI)			407 753	504 330
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-375 005	-408 753
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 684 517	-3 798 320

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50 587	226 889
Sur opérations en capital	536 334	196 645
Reprises sur provisions et transferts de charges	308 186	304 156
TOTAL (VII)	895 107	727 690
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	251 386	313 150
Sur opérations en capital	2 004 499	403 440
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	41 736	95 059
TOTAL (VIII)	2 297 620	811 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 402 513	-83 959
Participations des salariés (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	2 138
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	41 509 823	37 083 995
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	44 596 853	40 968 412
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 087 030	-3 884 416

Annexes

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de **48 278 826** euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **- 3 087 030** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 ainsi que les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables et tous les règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
 - Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation à la suite de l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de redressement par continuation de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées comme suit :

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de la valeur des fonds de commerce, ainsi que de malis techniques précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2023 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Capex	3% du CA	3% du CA
Frais structure	3% du CA	3% du CA
WACC	11,20%	11,60%
Croissance à l'ifini	1,75%	1,60%
Fiscalité	25% sur la valeur terminale uniquement	25,8% sur la valeur terminale uniquement

Une revue avec la Direction Générale France a permis d'inventorier les sites en difficulté (ex : arrivée d'un concurrent, zone commerciale sinistrée, travaux.) et ceux pour lesquels un plan d'action a été initié (ex : rénovation des magasins). Par ailleurs, la Direction considère que, pour les actifs récemment acquis, une période de deux ans est nécessaire pour mesurer les effets positifs de leur intégration au réseau (mise en œuvre de la politique marketing, politique prix, plan de rénovation).

Dans les deux cas (mise en œuvre d'un nouveau projet ou acquisition récente), et dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d'usage, le Groupe procèdera à la mise sous observation du site pendant une période ne pouvant excéder deux ans.

A la suite du test de dépréciation, douze magasins ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de – 886 K€.

Par ailleurs, à la suite de la fermeture de 3 magasins (Saint Quentin en Yvelines, Montbonnot, Saint Genis), la société a procédé à la reprise exceptionnelle des dépréciations associées pour un montant global de 887 K€, dépréciations qui portaient la valeur nette comptable de ces actifs à 0 €.

A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 43 287 K€, la dépréciation globale est de 14 974 k€.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Ces derniers sont immobilisés au coût de production et amortis selon la durée de vie estimée du projet, sur un délai maximum de 5 années. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de caisse P2WEB. Il s'agit des heures d'études et de mises au point effectués par les équipes "ABO". Ces frais de recherche et de développement s'intègrent plus largement dans le projet de développement de l'ERP " NAVISION " au niveau du Groupe.

Les autres durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Logiciels informatiques | de 2 à 7 ans |
| ▪ Agencement des constructions | 10 ans |
| ▪ Matériel et outillage | de 2 à 10 ans |
| ▪ Agencements, aménagements et installations | 10 ans |
| ▪ Matériel de transport | 3 ans |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | de 7 à 8 ans |

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.
Au cours de l'exercice, la dépréciation des dépôts de garantie versés à nos bailleurs a été maintenue à - 313 k€.

III. STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" (FIFO).
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, ainsi que les frais accessoires.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.
Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

IV. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

V. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

VI. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.
Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Les provisions pour risques inscrites au bilan de clôture, soit un montant de 149 K€ ont pour vocation de couvrir des contentieux sociaux. L'évaluation du risque encouru correspond à une appréciation de notre conseil sur ces différents contentieux engagés à cette date.

VII. Crédit d'Impôt Recherche :

La créance inscrite à l'actif du bilan associée au Crédit d'Impôt Recherche s'établit à un montant global de 19 K€. Elle n'a pas fait l'objet de mobilisation.

VIII. ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,2 % (vs 3.4 % lors de l'exercice précédent), ainsi qu'une progression annuelle de 2,1 % des salaires iso (vs 2.2 % retenu lors l'exercice précédent)
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National des Etudes Démographiques (table 2017-2019 par sexe)

IX. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Faits caractéristiques de l'exercice

▪ Exécution du plan de redressement par continuation :

Le 28 avril 2020, la Société a été placée en procédures collectives de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, la Société a payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (888 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figuraient toujours au passif pour un montant global de 6 477 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent 452 K€ TTC de dettes rachetées par l'actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par l'actionnaire a été également comptabilisé le 23 février 2021.

A la date anniversaire de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de commerce de Paris (15 décembre 2020), la société a payé le premier dividende pour les créanciers ayant choisi l'option longue soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises selon le calendrier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan (331 K€ versé).

A la clôture, et sous réserve des contestations en cours, le total des dividendes restant à payer sur 4 ans s'élève à 2 848 K€.

Montant en euros	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Dettes sociales non courant	13 329	13 329	13 329	186 605
Dettes Fournisseurs	90 718	90 718	90 718	1 270 056
Dettes fiscales non courant	28 396	28 396	28 396	397 543
Emprunts auprès des établissements de crédit	38 590	38 263	38 008	481 688
TOTAL CREANCIERS OPTION LONGUES	171 033	170 706	170 451	2 335 892

Le contexte global (crise de l'énergie, crise en Ukraine) a impliqué une inflation conséquente sur les consommables et l'énergie. La décision de relever le SMIC en France (qui sont en partie le corolaire de cette crise) est également un risque à prendre en compte.

■ Acquisitions et cessions :

Au cours de l'exercice la société a procédé à la cession ou la fermeture de 3 fonds de commerce :

1. Le 31/12/2023 : Saint Genis Laval
2. Le 30/06/2023 : Saint Quentin en Yvelines
3. Le 31/12/2023 : Montbonnot

Evènements postérieurs à la clôture

La société a cédé son activité BtoB à la société 5àses Business société appartenant au groupe par acte sous seing privé en date du 30 avril 2024, la cession a pris effet le 1^{er} mai 2024, moyennant le prix d'un euro.

Nous avons fermé deux nouveaux magasins, jugés non rentables.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations (*)	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	618 297		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 296 660		
TOTAL	45 914 956		0
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Constructions sur sol d'autrui	21 343		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	563 809		
Installations techniques, matériel et outillages ind.	10 375 288	195 954	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	16 210 905	373 501	
Mat. de transport	255 552		5 172
Mat. de bureau et info., mobilier	1 401 477	63 035	
Immobilisations corporelles en cours	114 541	51 033	
Avances et acomptes			
TOTAL	28 942 915	0	563 868
<i>Immobilisations financières</i>			
Autres participations	2 992 503		
Autres titres immobilisés	1082		
Prêts et autres immobilisations financières	2 194 878	394 726	
TOTAL	5 188 463	0	166 094
TOTAL GENERAL	80 046 334	0	729 962

(*) en ce inclus les apports des sociétés fusionnées

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			618 297	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-1 205 643	44 091 017	
TOTAL	0	-1 205 643	44 709 313	
Constructions sur sol d'autrui			21 343	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			563 809	
Installations techniques, matériel et outillages ind.	- 668 134		9 903 108	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	- 273 673		16 311 983	
Mat. de transport			260 724	
Mat. de bureau et info., mobilier	59 686		1 404 826	
Immobilisations corporelles en cours	- 112 198		73 770	
TOTAL	0	-967 221	28 539 562	
Autres participations			2 992 503	
Autres titres immobilisés			1 082	
Prêts et autres immobilisations financières	- 477 784		2 111 820	
TOTAL	0	-249 152	5 105 405	
TOTAL GENERAL	0	-2 422 015	78 354 281	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment. (*)	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	628 297			628 297
Autres postes d'immo. incorp.	1 025 929	1 790	-8 903	1 018 815
TOTAL	1 654 225	1 790	-8 903	1 647 112
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	492 218	15 027		507 245
Constructions sur sol d'autrui	21 343			21 343
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	0			0
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	9 339 610	368 819	-330 385	9 378 044
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	15 027 868	381 041	-246 450	15 162 459
Matériel de transport	238 451	12 542		250 994
Mat. de bureau et informatique, mobilier	1 142 823	90 445	-12 213	1 221 055
TOTAL	26 262 312	867 874	-589 048	26 541 139
TOTAL GENERAL	27 916 538	869 664	-597 951	28 188 251

(*) en ce inclus les apports des sociétés fusionnées

Note : la Société ne comptabilise pas d'amortissements ou de provisions dérogatoires

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations (*) des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges	415 059	41 736	-308 186	148 609
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	415 059	41 736	-308 186	148 609

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations (*) des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles	14 761 967	886 054	-886 694	14 761 328
Immobilisations corporelles				0
Immobilisations titres mis en équivalence				0
Immobilisations titres de participations				0
Immobilisations financières	313 911			313 911
Sur stocks et en cours	34 424			34 424
Sur comptes clients	213 154		-98 201	114 953
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	15 323 456	886 054	-984 895	15 224 615
TOTAL GENERAL	15 738 515	927 790	-1 293 081	15 373 225
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		886 054	-984 895	
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		41 736	-308 186	
Dont apport des sociétés fusionnées				
(*) En ce inclus les apports des sociétés fusionnées				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	(290)		(290)
Autres immobilisations financières	2 112 124		2 112 124
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	5 943	5 943	
Autres créances clients	5 109 006	5 109 006	
Personnel et comptes rattachés	93 182	93 182	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 051	40 051	
Impôts sur les bénéfices	89 936	89 936	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 733 591	2 733 591	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	481 325	481 325	
Groupe et associés (2)	1 914 499	1 914 499	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	607 090	607 090	
Charges constatées d'avance	698 651	698 651	
TOTAL	13 885 107	11 773 273	2 111 834
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an (*)	A plus de 5 ans (*)
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	648 329	85 064	563 265	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	2 676	2 676		
Fournisseurs et comptes rattachés	17 212 286	15 760 793	1 451 493	
Personnel et comptes rattachés	1 828 673	1 828 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 131 653	918 391	213 262	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 664 952	1 210 617	454 335	
Autres impôts, taxes et assimilés	325 713	325 713		
Groupe et associés (2)	7 939 442	7 939 442		
Autres dettes	527 840	527 840		
TOTAL	31 281 562	28 599 208	2 682 355	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	131 076			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

* dont échéances à plus d'un an liées à l'exécution du plan de redressement par continuation jusqu'en 2027.

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 291	29 177
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 367 347	2 678 994
Dettes fiscales et sociales	2 287 926	1 961 912
TOTAL	4 679 564	4 670 083

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
16884000 Intérêts courus Sur emprunts auprès des établissements de crédit	19 118	24 004
51810000 Intérêts courus à payer	5 173	5 173
40810000 Fournisseurs Factures non parvenues	2 367 347	2 678 994
42810000 PROV 35 HEURES	162 016	162 173
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	1 320 519	1 085 975
42862000 PROV SUR PRIMES	217 550	222 146
42865000 prov ind CDD	14 108	7 130
43810000 PROVISION CHGES MODULATION	22 590	24 286
43820000 Charges sociales sur congés à payer	281 990	224 492
43830000 CH SOC / primes	79 167	100 825
43860000 Autres charges à payer		17 706
43860500 ORGANISME SOCIAUX A PAYER		
43861000 CH SOC / 35 HEURES	33 312	28 765
43862000 ch / prov ind CDD	1542,62	1047,42
43864000 C.I.L	106 882	53 243
43865000 TAXE APPRENTISSAGE	41 842	27 718
43868000 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER		
44860000 Etat Charges à payer	6 406	6 406
TOTAL	4 679 564	4 670 083

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	133 953	104 536
Autres créances	548 963	296 001
TOTAL	682 915	400 537

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
41800000 Clients Produits non encore facturés	93 621	39 116
41810000 Clients Factures à établir	40 332	65 420
40980000 Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	67 185	296 001
44870000 Etat produit à recevoir	480 365	
TOTAL	681 503	400 537

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	2480	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	2480	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	698 651	428 711
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	698 651	428 711

Fonds commercial

	31/12/2022			Mouvements de l'exercice			31/12/2023		
Désignation	Achetés	Reçus en apport	TOTAL	Apport des fusions	Sortie	Dotation	Achetés	Reçus en apport	TOTAL
Fonds de commerce	6 912 312	5 540 644	12 452 956		-1 185 258		5 727 054	5 540 644	11 267 698
Droit au bail	1 178 689	1 220 796	2 399 485				1 178 689	1 220 796	2 399 485
Droit d'entrée	571 219	333 320	904 539		-4573,47		566 646	333 320	899 966
Mali technique		28 730 942	28 730 942		-11 482		-11 482	28 730 942	28 719 460
Valeur brute	8 662 220	35 825 702	44 487 922	0	-1 201 313	0	7 460 907	35 825 702	43 286 609
Dépréciation			-14 992 366		-886 694	-886 054			-16 765 114
VNC			29 495 556		-2 088 007	-886 054			26 521 495

Les principales variations de la période concernent :

- La dépréciation constatée au titre des tests de valeur cf. Règles et méthodes comptables. I. Immobilisations corporelles et incorporelles.
- A la suite de la fermeture ou la cession de 4 magasins, la Société a procédé à la sortie des fonds de commerce ou droits au bail et des dépréciations associées.

A l'issue du présent bilan, la valeur brute des fonds et malis techniques précédemment activés, est de 43 286 K€, la dépréciation globale est de -14 992 K€.

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 418 927	14,73	20 895 321
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	1 418 927	14,73	20 895 321

Pas de mouvement sur l'exercice.

Mouvements sur capitaux propres

	Début exercice	Affectation	Fusions	Fin exercice
Capital Social	20 895 321			20 895 321
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Réserve légale	495 890			495 890
Autres réserves	0			0
Report A nouveau	1 170 971	-3 884 416		-2 713 445
Résultat 2022	-3 884 416	3 884 416		
Résultat 2023				-3 087 030
TOTAL	18 677 766			15 590 736

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	38 573 366
TOTAL	38 573 366

Répartition par marché géographique	Montant
France	38 573 366
Etranger	0
TOTAL	38 573 366

Décomposition du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de -1 402 K€ de l'exercice s'explique principalement par :

- les honoraires de conseil dont ceux engagés dans le cadre des procédures collectives : - 64K€
- les dotations nettes pour litiges et contentieux sociaux : + 266 K€
- les régularisations nettes sur exercices antérieurs (fournisseurs, charges sociales) : -31 K€
- les moins-values sur cession et mise au rebut : -1 296 K€

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 se sont élevés à 55 255 euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-1 684 517	
Résultat exceptionnel (et participation)	-1 402 513	
Résultat comptable	-3 087 030	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 25 %. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
Provisions règlementées :	0
Autres :	0
TOTAL	0
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Contribution C3S	17 682
Effort construction	53 520
TOTAL	71 202
Amortissements réputés différés	
Déficit reportable en fin d'exercice (montant estimatif)	23 896 008

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

La société 5 à Sec RIF réalise des transactions commerciales avec les autres entités du groupe 5 à Sec. Les transactions les plus significatives concernent les relations avec l'autre filiale France, à savoir l'entité 5 à Sec France. A ce titre, les mouvements les plus significatifs ont trait à :

- L'achat de cartes de fidélité
- La charge afférente à la refacturation des coûts associés à l'activité B2B, notamment le service commercial ainsi que les frais administratifs qui y sont liés (facturation : recouvrement)
- La charge afférente à la mise à disposition du personnel administratif et des frais qui y sont associés (Service comptable principalement)
- La rémunération des prêts intra-Groupe conformément à la convention de prêts liant les entités du Groupe 5 à sec.

L'ensemble des transactions avec des entreprises liées (ou avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation) ont été conclu à des conditions normales de marché.

Effectif au 31 décembre 2023

En nombre qu'équivalent temps plein (hors apprentis)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens	50	
Employés	0	
Ouvriers	470	
TOTAL	537	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			818 212
TOTAL			818 212

La Société a ouvert un Fonds Indemnisation pour Départ à la Retraite. Ce fonds collectif, souscrit auprès d'un organisme de crédit, est d'un montant de 32 K€ à la clôture.

Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 52.377.666 euros
20 Rue du Sentier
75002 Paris
RCS Paris 831 151 501

La société fait par ailleurs partie d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société Financière Hygie constitue la tête de groupe. La société 5 à Sec RIF calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Tableau des filiales et participations

Société	Quote-part du capital détenu en %	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
5asec France	100	80 800	315 128	2 796 516	2 796 516	0	6 729 601	-185 184

(*) en ce inclus les primes liées au capital

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de l'exercice.

Autres engagements financiers

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de 3 143 k€. (cf. Faits marquants de l'exercice).

.

5àSec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320 ,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons la résolution d'affectation du résultat suivante :

« L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3.087.030 € augmenté du report à nouveau débiteur de 2.713.445 €, soit la somme de – 5.800.475 € en report à nouveau.»

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke and a loop.